

FRËTTE S.A.

les actionnaires de FRËTTE S.A. sont convoqués à

l'assemblée générale extraordinaire

de la société qui se tiendra le 9 juillet 2003, à 17 heures, à l'Etude de Me Mike Hornung, avocat, 9, place du Bourg-de-Four, 1204 Genève.

L'ordre du jour sera le suivant:

- Démission de l'administratrice.